

PROJET
CPEPS
Collège
Jaurès

2011-2012
VERSION 5

Bd Bertolucci, 13600 LA CIOTAT



Sommaire

- I. Introduction *page n°3*
- II. Programmation *page n°3*
- III. Les conditions matérielles *page n°4*
- IV. Le découpage et le déroulement des cycles *pages n°4*
- V. Les axes de l'EPS au collège en relation avec le projet d'établissement *pages n°5, 6, 7*
- VI. L'EPS dans l'interdisciplinarité *page n°7*
- VII. Les séjours sportifs *pages n°8*
- VIII. La section sportive *page n°9*
- IX. Le projet de l'association sportive *page n°10*
- X. L'accompagnement éducatif *page n°11*
- XI. Annexes:
ATHLETISME, GYMNASTIQUE, NATATION



I. Introduction

Le projet EPS 2009-2011 s'articule sur la nouvelle mouture du projet d'établissement 2008-2011 réactualisée en 2011.

De plus, après une période de mouvements (mutation, départ, remplacements) c'est maintenant une période de stabilité qui s'annonce pour l'équipe EPS, propice à la construction de ce projet. Cette équipe est relativement petite (4 professeurs dont deux à temps partiel en 2008), ce qui permettra une construction en plusieurs phases:

- 1) Harmonisation des compétences et connaissances enseignées en 6ème
- 2) Harmonisation des compétences et connaissances enseignées en 5e/4e avec réajustement des enseignements en 6e
- 3) Idem pour la 3e.

Toutefois, l'utilisation progressive du gymnase puis du terrain extérieur, va permettre d'autres organisations et favoriser d'autres apprentissages. Ce projet sera donc actualisé sous formes de versions qui seront disponibles sous forme informatisée et validé au CA quand de profondes modifications seront effectuées.

II. Programmation et ILPA (indice logistique de prédiction des apprentissages)

	6e		5e		4e		3e	
		ILPA		ILPA		ILPA		ILPA
CP1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée	Relais vitesse N1	0,75	Haies N1 (Lancer N1 à expérimenter)	0,5	Hauteur N1	0,75	Haies ou Vitesse relais N2	0,50 0,63
	2 cycles de natation par classe N1 vitesse puis N1 distance si possible (30 h programmées, 15h effectives) + 1H de PPRE natation pour les non nageurs	0,75	Natation N2 vitesse (souhaitable)	0,75	Natation N2 (possible)	0,75	Natation N2	0,75
CP2 : Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains	Escalade N1	1	Voyage au ski N1 Escalade N2	1 1	Voyage au ski N2 Escalade N2	1 1	Escalade N2/3	1
CP3 : Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique	Danse N1	1	Danse N2	1	Acrosport N2	0,75	Danse N2	1
	Gymnastique N1 Acrosport N1	0,63 0,88	Gymnastique N2	0,63			Gymnastique N2	0,63
CP4 : Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif	Hand ball N1	0,75	Hand ball N2 Volley ball N1	0,63 0,75	Volley ball N2 Basket ball N1	0,75 0,88	Hand ball N2 ou Volley ball N2 ou Basket ball N2	0,63 0,75 0,88
	Badminton N1	1	Badminton N2	1	Tennis de table N1	0,75	Badminton N2 ou Tennis de table N2	1 0,88
	Combat N1	1						

Les APSA, leurs situations de référence et compétences programmées sont portées en annexe.
L'ILPA global de l'établissement se situe aux alentours de 0,8.

Tournez
SVP

III .Les conditions matérielles

Notre collège est pourvu d'installations sportives intégrées qui donnent à l'EPS une position privilégiée au sein de l'établissement.

Le collège jouit donc de bonnes conditions matérielles dont :

-Un gymnase type C où l'on peut disposer de 3 terrains de volley ou 7 terrains de badminton ou 3 terrains de basket

- Un mur d'escalade intérieur
- Une salle spécifique de danse
- Une salle spécifique tennis de table
- Une piste d'athlétisme non encore construite avec un sautoir en longueur
- 2 terrains de hand extérieurs et 4 terrains de basket non encore construits
- la piscine (12 mn en bus, 25 mn à pied)

IV. Le découpage et le déroulement des cycles.

L'année scolaire est découpée:

- en 5 cycles de 10h effectives minimum 6e
- en 4 cycles de 10h effectives minimum en 5e et 4e
- et en 4 cycles de 10h effectives minimum en 3e sur la base de menus dans lesquels tous les élèves, 3e I compris, pourront effectuer des choix de programmation.



V. Les axes de l'EPS au collège en relation avec le projet d'établissement

Notre projet d'établissement modifié en 2008 a défini 3 grands axes dans la politique éducative du collège. Ces axes viennent répondre à des priorités que l'on se donne suite à un inventaire de problèmes observés au sein du collège :

- A) Prendre en compte les élèves en difficulté dès la 6e**
- B) Assurer un suivi des élèves en très grande difficulté ou en rupture scolaire**
- C) Augmenter le nombre d'inscrits aux projets artistiques, culturels et sportifs**

Puis en 2011, les axes ont été renouvelés dans le cadre du contrat d'objectifs Rectorat / Collège.

Ambition	Objectif
1. Faire acquérir par les élèves les connaissances et les compétences attendues	Améliorer le taux de réussite au Brevet
	Favoriser le taux d'accès de 3ème en 2nde
4. Assurer la sérénité de la vie scolaire	Réduire le taux d'absentéisme des élèves
	Développer la responsabilité et l'autonomie pour assurer la sérénité de la vie scolaire

3 axes sont alors définis autour desquels le projet EPS va s'articuler :

- **Améliorer les performances scolaires de la 6e à la 3e**
- **Prendre en compte la diversité des élèves**
- **Assurer une offre EPS de qualité et attrayante**

Nous développerons ces 3 axes du projet EPS ci dessous:

AXE n°1: Améliorer les performances scolaires de la 6e à la 3e

- Favoriser l'intégration des 6e par une liaison CM2/6e en EPS (par exemple projet voile, visite du collège, présentation de l'EPS et de l'AS par un professeur d'EPS dans les écoles primaires, journée porte ouverte).

- La présence d'au moins 2 professeurs d'EPS parmi les professeurs principaux

- **Améliorer les résultats des élèves:**

* Permettre aux élèves d'identifier l'acquisition de leurs compétences au moyen de critères partagés par l'ensemble des professeurs d'un même cycle (cohérence horizontale) et dans la continuité des apprentissages (cohérence verticale)

* Permettre aux élèves d'assurer la lisibilité de leurs résultats et de leurs progrès, le suivi de leurs performances et de l'acquisition de compétences tout au long de leur scolarité.

* Nous participons activement à cet objectif par **l'élaboration de critères communs d'évaluation et de situations de référence communes qui seront construites par l'équipe au fur et à mesure**. Ces critères sont stables et homogénéisés entre les différents cycles. De cette

façon, nous luttons contre l'aléatoire et les disparités. Toutefois nous enrichirons notre projet chaque année par des APSA, rajoutées au tronc commun de ce projet.

* Ces critères d'évaluation sont identifiés et connus à l'avance par les élèves . L'élève doit être au clair sur ce qu'il y a à apprendre et sur le comment il va être noté. Ce qui mettra les élèves en condition de travail plus régulier et plus soutenu en vue de l'obtention de bons résultats.

* Par l'utilisation d'une pédagogie différenciée, nous contribuons tous à notre manière à permettre à tous d'apprendre. De plus, par la plasticité des situations d'apprentissage, l'EPS peut permettre plus facilement l'accès à la réussite de tous (avec des critères de réussite pour que celle-ci demeure identifiable).

* Par une évaluation qui accorde plus de points à la maîtrise d'exécution qu'à la performance, notre enseignement est davantage centré sur les buts motivationnels de maîtrise que sur des buts compétitifs, vers l'acquisition de compétences identifiées.

AXE n°2: Prendre en compte la diversité des élèves :

- Le collège Jean Jaurès est un collège de bord de mer, l'enjeu du savoir nager est primordial. En 6ème, les élèves en grande difficulté en natation seront identifiés pour mettre en place un dispositif de soutien (PPRE natation) afin que tous les élèves sachent nager en fin de 6ème.

-D'autre part, des élèves faisant l'objet de dispenses sont encouragés à demander à leur médecin le caractère de leur inaptitude. En effet, le nombre de dispenses exceptionnelles ou complètes sont encore trop nombreuses en EPS à Jean Jaurès surtout en natation. Notre objectif sera de passer de ces dispenses totales à une spécification du caractère partiel de l'inaptitude.

-Par ailleurs, un élève présentant une inaptitude totale pour une durée déterminée peut avec l'accord du professeur participer aux cours d'EPS. Cette participation peut prendre des formes différentes : arbitrage , observation, juge, installation matériel, organisation, prise d'image... Cet élève peut aussi, s'il est inapte dans une APSA, pratiquer l'EPS avec un autre professeur sur une autre APSA pendant le temps de cet inaptitude.

AXE n°3: Assurer une offre EPS de qualité et attrayante :

-Donner des occasions aux élèves de participer à une EPS diversifiée et attrayante
❖ dans le cadre des menus de 3e : Favoriser l'égalité des élèves par rapport aux menus proposés, leur adhésion et leur réussite

❖ de l'AS : Notre Association Sportive est dynamique mais nous pouvons encore continuer à la développer au moyen de la formation de jeunes officiels et de nouvelles activités dans le cadre du nouveau gymnase entre midi et deux, en collaboration avec le service animation jeunesse et le foyer socio éducatif

❖ d'organisation de projets autour de l'EPS : séjour au ski, projet Cross,

❖ *trouver un équilibre entre l'offre d'AS, de l'accompagnement éducatif et du Service Animation Jeunesse : faire de toutes nos forces de la complémentarité plutôt que de la concurrence, au service des élèves (qui seront consultés).*

L'équipe des professeurs d'EPS veulent être gestionnaires de la mise en place d'une culture corporelle de leurs élèves et de la mise en place des APSA au sein du collège. Ils veulent être consultés pour toute convention d'utilisation du gymnase.

VI. L'EPS dans l'interdisciplinarité

Au collège Jaurès, les professeurs d'EPS participent à des projets interdisciplinaires qui peuvent prendre différentes formes :

- Les **projets autour du handicap** en 4e.
- Les **projets culturels** qui s'organisent autour de projets en mettant plusieurs professeurs en relation. Citons la semaine Chorale de Rioclar et le voyage en Angleterre.

VII. Les séjours sportifs

Le séjour « découverte de la montagne »:

Il s'agit d'un séjour de 5 jours avec une pratique ski pour des élèves de 5e et 4e. 48 élèves sont concernés. 6 enseignants les encadrent, dont au moins deux professeurs d'EPS.

L'enseignement se fait par groupes de niveau.

Ce séjour a pour objet de faire découvrir la montagne à travers les différentes disciplines (EPS, Sciences Physiques, Sciences Naturelles, Géographie et Tice) et du travail scolaire est proposé tous les jours.

Le ski alpin permet la confrontation au milieu montagnard spécifique par ses conditions météorologiques, par sa végétation et par la rencontre avec des professionnels de la montagne.

Un séjour de ce type permet l'ouverture du collège sur le monde extérieur. Il permet à de nombreux élèves de découvrir une nouvelle APSA glissée. Un tel séjour permet l'évolution des relations entre élèves et entre élèves et enseignants par la vie en collectivité. Il permet l'établissement de relations positives et d'entraide.

Les objectifs sont :

- De permettre une pratique de l'activité pour tous nos élèves avec un enseignement parfaitement adapté à leur niveau de départ.
- De créer et valoriser le plaisir de la pratique sportive, plaisir qui est l'un des facteurs de la poursuite des pratiques sportives.
- D'amener chacun à l'autonomie, en développant les capacités d'adaptation de l'enfant, en donnant les moyens de construire sa progression, en lui permettant d'intégrer les règles de la vie en collectivité.
- De responsabiliser chacun, en étant responsable de son équipement, de sa ponctualité, des camarades de son groupe, en étant acteur de son apprentissage, et en respectant l'environnement

-D'avoir une connaissance interdisciplinaire du milieu montagnard en hiver (milieu inconnu pour certains) par le biais d'un sport de pleine nature (au programme de l'EPS).



IX. La section sportive

	6e	5e	4e
Nombre d'élèves	20	12	8
Support	Planche, cata	Planche, cata	
Objectifs	- qualification aux championnats d'académie optimist & planche à voile UNSS - qualification aux championnats de france UNSS - participation aux régates fédérales		

La section sportive voile est ouverte depuis plus de 20 ans, elle permet à des élèves motivés de concilier leurs études et les entraînements nécessaires à la pratique de la voile.

L'objectif est de mettre les élèves dans les meilleures conditions pour qu'ils puissent se réaliser dans un projet sportif. On pense que les progrès moteurs de certains élèves en difficulté scolaire se réinvestissent dans les autres matières.

Les horaires de la section voile sont des horaires scolaires avec les mêmes exigences que pour tous les cours d'EPS notamment en terme d'objectifs généraux. Les élèves de 6e se rendent directement au club à 9h en n'ayant pas cours de 8h à 9h, et ce afin d'optimiser le temps de pratique et de réduire les coûts liés aux déplacements.

La section concerne 40 élèves de la 6^e à la 4^e, et est gérée par Mme Peyrotte. L'encadrement est effectué par un professeur du collège aidé du moniteur du club brevet d'état. L'effectif reste limité pour des raisons pratiques (taux d'encadrement limités en voile par la circulaire de 98) et pédagogiques (niveaux hétérogènes). Les élèves profitent de 2 séances de 3h en plus de leurs horaires scolaires d'EPS et de l'entraînement UNSS.

Tous les élèves sont licenciés UNSS, tous sont formés comme jeunes officiels. Une sélection au championnat de France a été réalisée en 2007.

Les objectifs de la section sont conformes à la charte des sections sportives scolaires (BOEN du 20 Juin 2002)

Elle contribue aux ambitions du projet académique en respectant la charte scolaire académique du 11 Mai 2009:

- Ambition 1, « faire acquérir par les élèves les connaissances et les compétences attendues »
- Ambition 2, « promouvoir l'égalité des chances par la réussite scolaire des élèves en zone difficile et des élèves à besoins éducatifs particuliers »,
- Ambition 4, « assurer la sérénité de la vie scolaire. »
- Ambition 5, « mettre l'ouverture de l'école sur son environnement au service de la réussite scolaire ».

X. L'association sportive

En 2007-2008

	Badminton	Hand ball	Voile	Natation
Nombre d'élèves	40	55	54	6
Résultats	7e au niveau régional	2e au niveau du district	Qualification aux championnats de France en planche à voile	Participation au niveau départemental

Nous avons proposé 6 APSA au collège dans notre programme 2008-2009: Badminton, Voile, Pétanque, Volley Ball

L'évolution de nos conditions de pratique va générer des pratiques nouvelles. Nos bilans d'AS sont toujours validés en CA ainsi que nos programmes proposés pour l'année suivante.

Le sport scolaire offre un contexte éducatif favorable à l'enseignement des valeurs fondamentales telles que la tolérance et l'esprit sportif, l'expérience de l'échec et de la victoire, l'intégration et la cohésion sociale, le respect de l'environnement et l'éducation à la citoyenneté.

Les activités proposées en 2009-2010 en concertation avec le service animation jeunesse (animateurs cooptés AS) et le foyer socio éducatif:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Prof	Volley (gymnase) <i>Mme Tmim</i>	Semaine A: Step Semaine B: Abdos Fessiers/ Stretching (salle danse) <i>Mme Bourg</i>	L'après midi: Planche à voile Badminton <i>Mmes Agullo/Tertian/ Tmim</i> + compétitions escalade <i>Me Bourg</i>	Pétanque <i>Mme Tmim</i>	Escalade (Gymnase) <i>Mme Bourg</i>
Anim	Danse (salle danse) <i>Nacer</i>	Foot en salle (gymnase) <i>Patrice</i>			Foot extérieur (Terrain extérieur) <i>Patrice</i>
Anim	Tennis de table (salle TT) <i>Edmond</i>	Tennis de table (salle TT) <i>Edmond</i>			Cirque (Gymnase) <i>Nicolas</i>
Temps calme	<i>Nathalie</i>	<i>Nathalie</i>			<i>Nathalie</i>

Les professeurs proposeront une offre d'accompagnement éducatif en liaison avec le projet d'EPS, conformément à la circulaire du 13/07/2007. L'association sportive doit être à notre sens consultée pour la mise en place de l'accompagnement éducatif dans l'objectif de la *gestion de la mise en place par l'équipe EPS d'une culture corporelle de nos élèves et de la mise en place des APSA au sein du collège.*

« D'une durée indicative de 2 heures, cet accompagnement sera organisé tout au long de l'année en fin de journée par la classe, 4 jours par semaine. »

« Il doit proposer 3 domaines éducatifs également essentiels à un parcours de réussite: aide aux devoirs / pratique sportive / pratique artistique et culturelle. »

« Les activités sportives prendront appui notamment sur les possibilités offertes localement par les associations sportives et **tout particulièrement l'association sportive du collège** ».

<i>Lundi</i>	<i>Jeudi</i>
Badminton Hand Ball Mme Agullo (1h)	Escalade (2h) Mme Bourg
	Danse (1h) Mme Agullo

Les professeurs d'EPS préconisent que des activités d'accompagnement éducatif ne soient pas proposées en concurrence avec des activités existantes d'AS et d'accompagnement éducatif proposées par eux mêmes dans le cadre du collège.